



# CONVENTION

ENTRE

**LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX**

**LA SOCIETE Keolis Bordeaux**

**la Société par Actions Simplifiée  
« CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX »**

POUR

*La Foire Internationale de Bordeaux  
du 12 au 21 mai 2012*

## **ENTRE LES SOUSSIGNES :**

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, agissant en qualité de représentant de celle-ci en application de la délibération n° 2012/0... du Conseil de Communauté du \_\_\_\_\_ 2012,

**ci-après désignée « La Communauté urbaine »,**

Monsieur le Directeur du Réseau Communautaire de Transports en Commun, agissant au nom de la Société Keolis Bordeaux, délégataire du service public des transports urbains de la Communauté urbaine de Bordeaux et immatriculée au Registre du Commerce à Bordeaux sous le numéro 509 752 218, dont le siège social est situé à Bordeaux, immeuble des Portes de Bordeaux – 12, boulevard Antoine Gautier,

**ci-après désignée « le Délégué »,**

Monsieur Bernard Severin, Président de CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX sas, Société par actions simplifiée au capital de 24 040 000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 453 091 316, dont le siège social est sis Allée Ratabou – Quartier du lac - 33300 Bordeaux.,

**ci-après dénommé « Congrès et Expositions de Bordeaux »,**

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **PREAMBULE**

La liaison directe, par les transports en commun, gare Saint-Jean / Parc des expositions, empruntant le tracé des quais, mise en place par la Communauté urbaine depuis 1996 à l'occasion de la Foire Internationale de Bordeaux, a été reconduite chaque année depuis cette date en raison de son utilisation par les usagers.

Par la suite, en raison de la mise en service du tramway, cette navette assurait une liaison entre la place des Quinconces et le Parc des expositions.

En raison de l'extension du réseau tramway (ligne C aux Aubiers), cette navette spécifique a été supprimée, la liaison directe avec le Parc des Expositions étant désormais assurée par les lignes existantes du réseau Tbc, notamment la Lianes 15 qui fait l'objet d'un renforcement à l'occasion de cette manifestation.

On notera que depuis la rentrée 2011, c'est la lianes 14 qui assure la liaison sur Bordeaux Lac.

De plus, une action commune en matière de tarification spécifique et de communication, objet de la présente convention, permet de conjuguer les efforts pour faciliter l'accès au Parc des expositions en transports en commun.

Le partenariat mené dans le cadre de cette opération représente un coût pour Congrès des Expositions de Bordeaux (23 700 € correspondant à la valeur de la mise à disposition des entrées à la foire) ainsi que pour la Communauté urbaine de Bordeaux (coût estimé à 12 144 €) au titre des renforts contractuels prévus et détaillés dans la convention de délégation de service public des transports urbains en date du 1<sup>er</sup> avril 2009 (renforcement de la fréquence du tramway ligne C et de navettes spécifiques permettant de renforcer la Lianes 15 entre les Aubiers et le Parc des Expositions, tels que décrits en Annexe 1).

Toutefois, au vu des situations vécues sur l'année 2011 et afin de ne pas connaître les mêmes dysfonctionnements sur le réseau, il est proposé une répartition différente de ces renforts contractuels tout en restant dans l'enveloppe kilométrique (Annexe 2).

De plus, dans la mesure où les véhicules de la Lianes 14 ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, il est également proposé la mise en place d'une desserte spécifique par un véhicule dédié intervenant sur demande de 10h à 20h (horaires d'ouverture de la Foire). Le coût de cette prestation qui sera supporté par la Communauté urbaine de Bordeaux, est évalué à 6 000 euros.

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

Conformément aux objectifs définis en préambule, la présente convention a pour objet de préciser les accords intervenus entre les différentes parties au contrat.

## **ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES DE LA TARIFICATION**

Le titre « Ticket Foire » est reconduit ; il comprend une vente conjointe d'une entrée à la Foire, d'un titre libre circulation une journée sur le réseau ainsi que l'accès aux parcs relais.

Congrès et Expositions de Bordeaux s'engage à mettre gratuitement à disposition de la société Keolis Bordeaux un volume de 3 000 entrées à la Foire Internationale de Bordeaux.

Ce partenariat vise à développer le recours aux transports en commun pour se rendre à la manifestation, diminuant ainsi les perturbations routières et les nuisances environnementales :

- diminuer l'impact des travaux sur le secteur de Bordeaux Lac, en renforçant la promotion du Ticket Foire.
- maintenir et développer les actions visant à donner aux voyageurs visiteurs un réflexe liant Parc des Expositions et transports en commun en vue de la future extension de la ligne C qui desservira le Parc des Expositions,

## **ARTICLE 3 – DISTRIBUTION ET VENTE**

### **3.1 Distribution**

La société Keolis Bordeaux est chargée de la vente du titre « Ticket Foire », qui sera proposé dans les Espaces-Accueil du réseau (Gambetta, Quinconces, Saint-Jean et Buttinière), ainsi que dans les parcs relais et sur la e-Boutique Tbc.

Les frais de réalisation, de distribution et l'approvisionnement en titres seront pris en charge par la société Keolis Bordeaux, conformément à la convention de délégation de service public du 1<sup>er</sup> avril 2009.

### **3.2 Répartition des recettes**

Le titre « ticket foire » est vendu au prix d'une entrée à la foire (7,90 euros).

Congrès et Expositions de Bordeaux met gratuitement à la disposition de la société Keolis Bordeaux 3 000 entrées à la foire.

Les recettes des 3 000 premières ventes du « Ticket Foire » sont totalement affectées aux recettes du réseau de transport en commun communautaire.

Les recettes supplémentaires sont affectées pour moitié aux recettes du réseau et pour moitié à Congrès et Expositions de Bordeaux.

## **ARTICLE 4 – COMMUNICATION**

En matière de communication, la société Keolis Bordeaux prendra en charge l'ensemble des frais de communication liés à la promotion du renfort d'offre de transport dans le cadre de la desserte de la foire et à la promotion du Ticket Foire.

Dans ce cadre, la société Keolis Bordeaux relaie la communication du « Ticket Foire » par le biais des supports suivants :

- affiches fournies par CEB
- intérieur Bus (format fournis par Keolis Bordeaux)
- espaces accueil
- dépliants d'information sur la Foire internationale au sein des espaces accueil
- « Bornes d'informations voyageurs » situées aux stations tram
- annonces sonores tram
- conception et réalisation pour intégration sur le site web de la Foire Internationale 2 bandeaux publicitaires avec lien, après clic de l'internaute, sur le site [www.infotbc.com](http://www.infotbc.com) / e-boutique
- 1 page dans le guide visiteur

Congrès et Exposition de Bordeaux et Keolis Bordeaux s'associent pour communiquer sur l'ensemble des annonces presse de la Foire Internationale de Bordeaux (Sud Ouest, Sud-Ouest Mag, Tv Mag, 20 minutes, Bordeaux 7, ...) à travers une mention dans les infos pratiques ainsi que sur le site [foiredebordeaux.com](http://foiredebordeaux.com) et [www.infotbc.com](http://www.infotbc.com). Ils valorisent également le ticket foire par le biais d'un plan média mis en place par les partenaires de la Foire Internationale : 20 minutes et NRJ avec annonces presse et spots radio spécifiquement dédiés.

La société Keolis Bordeaux assurera en outre la mise en place d'une signalétique spécifique sur les véhicules de renfort de la Lianes 14 ainsi que sur les arrêts de montée à « Aubiers » et « Parc des Expositions » sur la base des éléments fournis par Congrès et Expositions de Bordeaux

## **ARTICLE 5 – DUREE**

La présente convention est établie pour la durée de la Foire Internationale de Bordeaux, soit du samedi 12 mai au lundi 21 mai 2012.

## **ARTICLE 6 – LITIGES**

Tous les litiges auxquels pourraient donner lieu l'interprétation et l'exécution des clauses de la présente convention sont de la compétence exclusive du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le

Le Président de la Communauté urbaine  
de Bordeaux,

Le Directeur du réseau communautaire  
de transports en commun,

**Vincent FELTESSE**

**Bruno DANET**

Le Président de  
Congrès et Expositions de Bordeaux ,

**Bernard SEVERIN**

ANNEXE 1

## ADDITIF A LA DESCRIPTION DU RESEAU

Dessertes occasionnelles autobus et tramway

### *Détail des renforts tels que prévus dans la convention initiale*

<i>Lignes</i>	<i>Itinéraire</i>	<i>longueurs</i>	<i>nombre parcours</i>	<i>nombre jours</i>	<i>kilomètres par ligne</i>	<i>kilomètres par desserte</i>	
<b>Foire Internationale</b>							
<b>Ligne C</b>	<i>Dimanches, fréquence régulière : 9 minutes</i>						
	Les Aubiers / Bègles Terres Neuves	8,08 km	15	3	727,20 km	<b>727 km</b>	
	Bègles Terres Neuves / Les Aubiers	8,08 km	15				
<b>Navette bus</b>	<i>Samedis, fréquence régulière : 6 / 7 minutes (renforts + liane 15) de 14h à 20h</i>						
	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	20	2	264,00 km	<b>1 096 km</b>	
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	20				
	<i>Dimanches, fréquence régulière : 10 minutes</i>						
	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	40	3	792,00 km		
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	40				
	<i>Nocturne</i>						
Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	6	1	39,60 km			
Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	6					

ANNEXE 2

## ADDITIF A LA DESCRIPTION DU RESEAU

Dessertes occasionnelles autobus et tramway

### *Nouvelles propositions pour 2012 suite au bilan de l'édition 2011*

<i>Lignes</i>	<i>Itinéraire</i>	<i>longueurs</i>	<i>nombre parcours</i>	<i>nombre jours</i>	<i>kilomètres par ligne</i>	<i>kilomètres par desserte</i>	
<b>Foire Internationale</b>							
<i>Journée des séniors (1er mardi) et vendredi après jeudi de l'Ascension : jusqu'à 5' en cumulé (Lianes 14 + navette) le matin (10h-12h) et le soir (16h-20h)</i>							
<b>Navette bus (Lianes 14)</b>	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	20	2	264,00 km	<b>1 551 km</b>	
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	20				
	<i>Samedis, fréquence régulière : 6 / 7 minutes en cumulé de 10h30 à 20h</i>						
	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	42	2	554,40 km		
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	42				
	<i>Dimanches et jours fériés, fréquence régulière : 10/15' début de matinée puis 10' jusqu'à 20h sur la Lianes 14</i>						
	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	35	3	693,00 km		
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	35				
	<i>Nocturne</i>						
	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	6	1	39,60 km		
Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	6					